

Parc de loisirs  
pose d'un sol  
amortissant



Villages fleuris  
passage du jury  
le 30 juillet



# Crégy-lès-Meaux



Juin 2013

Actualités N°20

## édito



Chères Crégysoises,  
chers Crégysois,

Malgré l'inquiétude affichée par de nombreux maires sur l'avenir des finances publiques, nous avons décidé, lors du vote du budget municipal, de ne pas augmenter les taxes de la commune.

Maitriser les taux d'imposition est important, mais il est également indispensable de maitriser les dépenses, c'est la ligne de conduite que nous suivrons en 2013 et 2014. Vous trouverez tous les détails de notre budget dans ce numéro.

L'année scolaire se termine et des changements se profilent à l'horizon 2014. Nous allons mettre en place une grande concertation avec tous les partenaires socio-éducatifs de la commune afin d'appliquer une réforme des rythmes scolaires en 2014/2015 qui convienne le mieux à tous nos enfants.

L'école du Blamont ouvrira ses portes en janvier 2014. Enfants et enseignants la découvriront après un trimestre passé à l'école Jean-Rostand.

La rénovation de la Tour des Carmes et de son pavillon sud est terminée. Son inauguration a été pour moi une grande fierté, le travail des artisans remarquable et notre patrimoine communal mis en valeur. D'autres travaux nous attendent, peut être moins spectaculaires, mais tout aussi importants.

Je vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes vacances et j'aurai plaisir à vous retrouver à la rentrée de septembre.

*Amicalement  
Gérard Chomont*



## Patrimoine

# Inauguration sous le soleil

*La tour des Carmes et le pavillon sud retrouvent leur beauté d'antan.*

Rénovation achevée. Nicole Bricq, ministre du Commerce Extérieur, ex- députée de la circonscription puis sénatrice, et Gérard Chomont, maire de Crégy, ont marqué l'événement, le 1<sup>er</sup> juin, en présence du sous-préfet, Jean-Noël Humbert et de personnalités locales. Tous deux ont souligné l'importance de valoriser ce patrimoine historique et culturel.

L'édifice, datant de 1622, faisait partie du Couvent des Carmes déchaussés. Ce dernier, vendu comme bien national en 1791 et démoli en 1800, laisse des vestiges. Une première phase de restauration a lieu en 1983, à l'initiative du maire Robert Le Foll. Le mur « terrasse », long de 180 m et haut de dix mètres, bénéficie d'énormes travaux de soutènement ; des pans effondrés sont reconstruits, le dessus des remparts est refait avec des pierres à l'identique. Les pavillons, aux extrémités, sont consolidés, mais les moyens manquent pour la réfection du dôme et des toitures.



Aujourd'hui c'est chose faite et bien faite, grâce au travail « à l'ancienne » remarquable des artisans maçon, menuisier et charpentier, spécialistes des bâtiments historiques. Reste encore à réhabiliter la tour Nord, opération prévue pour 2015. En attendant, chacun pourra déjà profiter de ce superbe site et des expositions temporaires programmées pour le faire vivre. Cette réalisation a été financée grâce à la participation du Sénat et du Conseil général 77.

Enfance jeunesse

P2

Point sur la rentrée

Finances

P4

Budget 2013

Rentrée scolaire 2013/2014

# Travaux en retard mais sectorisation au rendez-vous

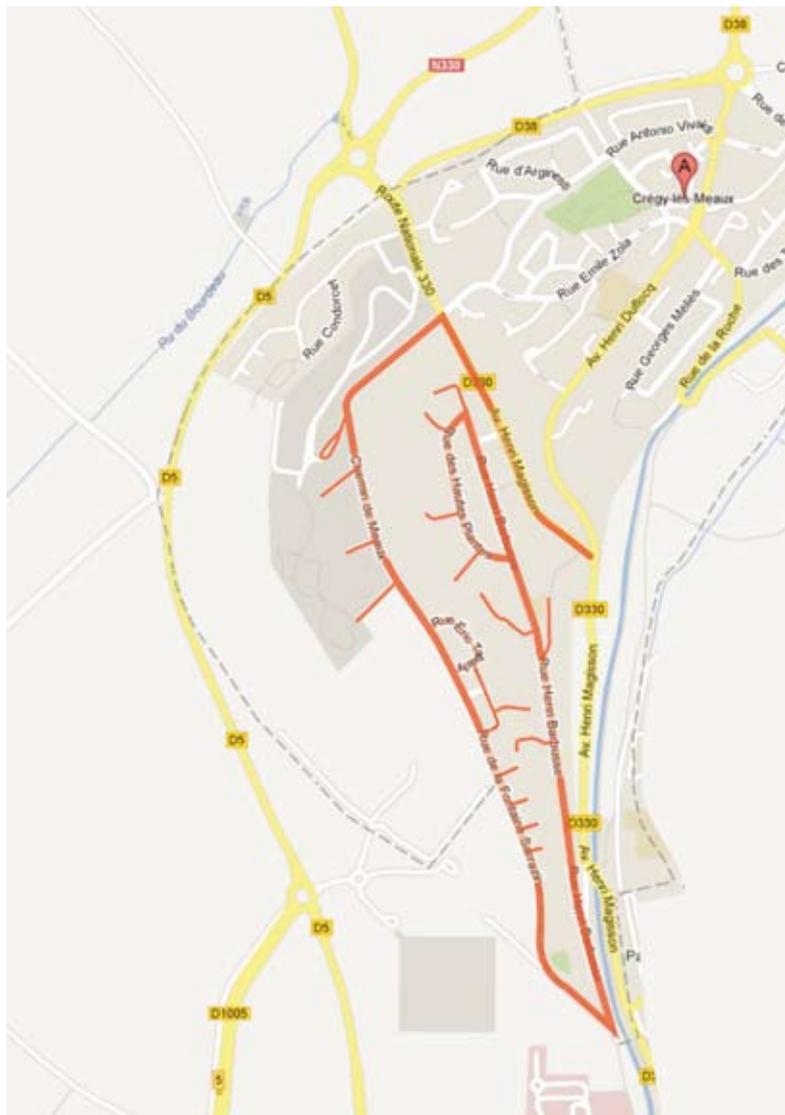
L'école du Blamont n'ouvrira ses portes qu'en janvier 2014. Les élèves concernés par la nouvelle sectorisation seront reçus à l'école Jean-Rostand en septembre, dans leurs classes définitives, avec leurs professeurs. Quelques explications.

Deux écoles distinctes devaient accueillir les enfants à la rentrée 2013, selon un plan de sectorisation prévu dès 2012, suite au problème de transport scolaire. Cette décision impliquait alors la construction d'un restaurant au Blamont. Ce serait chose faite si la municipalité n'avait été obligée de changer de cabinet d'architecte. Un nouveau projet a vu le jour nécessitant la démolition de la salle informatique qui contient de l'amiante. Les règles de désamiantage sont très strictes et génèrent un délai incompressible d'un mois pour la démolition, reculant ainsi le commencement des travaux de construction. L'école, avec ses classes entièrement rénovées et son restaurant, devrait être fin prête en novembre 2013, selon le maître d'œuvre du chantier. Le maire, Gérard Chomont, et son adjointe aux Affaires scolaires,

Gisèle Devie, préfèrent envisager son ouverture en janvier 2014, pour faire face à d'éventuels délais imprévus dans la phase de réalisation et ne pas perturber les élèves en cours de trimestre.

### Organisation programmée

Tous les enfants de la commune se retrouveront le 2 septembre, à l'école Jean-Rostand, tout en respectant la sectorisation mise en place. Ceux du Blamont, auront leurs classes, du CP au CM2, avec leurs enseignants. Une navette gratuite les emmènera le matin et les ramènera le soir. La restauration aura lieu sur place le midi. Les accueils périscolaires se feront, comme cette année, dans les locaux du Centre de loisirs de 7 h 30 à 8 h 30 le matin et de 17 h à 18 h 30 le soir. Cette organisation programmée a fait l'objet d'une note adressée aux parents, dès avril dernier.



Plan de sectorisation : Les enfants domiciliés dans le périmètre de la rue de la Fontaine Sarrazin, du chemin de Meaux et de l'avenue Magisson, seront scolarisés à l'école du Blamont du CP au CM2

### Historique du décalage

- Mai 2012** : élaboration du 1<sup>er</sup> projet
- Décembre 2012** : élaboration du 2<sup>ème</sup> projet
- Mars 2013** : permis de construire accepté
- Avril 2013** : début prévu des travaux, diagnostic complémentaire amiante, appel d'offre spécifique pour désamiantage
- Mai 2013** : opération désamiantage
- Juin 2013** : début des travaux de construction.

### Amiante

## Pas de danger encouru

La présence d'amiante est connue puisque tous les bâtiments municipaux ont été contrôlés en 2010. Afin de respecter la procédure obligatoire de désamiantage avant démolition, un second diagnostic révèle que ce matériau est également contenu dans la colle des dalles de la salle informatique (comme dans de nombreuses constructions anciennes) sans toutefois présenter de danger pour les personnes, donc pour vos enfants.



### Rénovation/ Ecole du Blamont

Les parents sont invités à visiter les trois classes rénovées de l'école, le jeudi 27 juin de 17 h 30 à 18 h 45.

Centre de loisirs

## Demandez le programme !

*L'été approche et les enfants vont se retrouver à l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement pour les mois de juillet et août.*

Le programme est arrêté et les activités planifiées pour ces deux mois d'été.

### En juillet

Le thème tourne autour des œuvres des frères Grimm. Les enfants voyageront à travers un récit pour

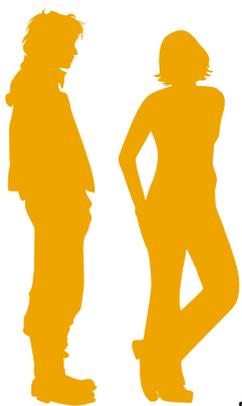
retrouver l'un des frères disparu. Comment ? Chaque semaine : pêche aux indices, avec une sortie, et un grand jeu permettant d'affiner les recherches et de suivre sa trace ! Des projets culturels verront le jour et seront présentés aux parents : théâtre, danse, pein-



ture, création d'un court métrage, écriture du conte de Crégy-lès-Meaux. Et enfin, tous les enfants se regrouperont pour une veillée ludique.

### En août

Un projet « avec trois fois rien... » sera mis en place. Les activités tourneront autour de la récupération et de l'écocitoyenneté. Objectif recherché : que les enfants fassent preuve de créativité en donnant une seconde vie à des objets existants. Ils partiront à la découverte de leur environnement, des animaux, de la nature et des différences culturelles. Un grand jeu, en lien avec ces thématiques, sera organisé chaque semaine. Ils danseront, chanteront, intégreront des animations scientifiques, manuelles et culturelles. Le mois s'achèvera par une exposition mettant en valeur leur travail.



Maison des Jeunes

## Les activités de l'été des ados

La Maison des Jeunes ouvrira ses portes en juillet et en août. Les ados iront à la découverte d'activités sportives comme le canoë, le hip-hop, la plongée, le tennis et le kimbball. Ils participeront au projet « abécédélire », à l'initiative des Francas, visant à

développer les pratiques autour de l'écriture, dans une démarche collective. Leur créativité sera mise à l'épreuve avec la conception d'un court-métrage à réaliser après passage par des ateliers culturels : écriture pour le scénario, théâtre pour la mise en scène, manuel pour la création des décors, montage pour la vidéo. Au final : présentation de leur travail lors de portes ouvertes aux familles.

Push car

## Premier prix gagné à Mitry !



Belle réussite pour les enfants qui ont participé à deux rencontres. Une à Mitry-Mory où ils ont remporté le premier prix de relais push car. La seconde à la Courneuve où ils ont reçu une médaille pour la place de l'enfant dans le projet grâce à leur carnet de bord.

## Budget 2013

# Maintien des taux et priorité aux enfants

En ces périodes difficiles, les choix budgétaires le sont aussi. Pourtant, les élus, dans un souci constant de maîtrise de la dépense, ont décidé de maintenir les taux d'imposition au niveau de 2012 et de préserver une part importante des efforts en faveur des écoles (36,68% en dépenses de fonctionnement et 34,02% en travaux d'investissement).

Le vote du budget constitue l'acte politique majeur de la vie d'une commune. Soumis lors du Conseil municipal du 4 avril dernier, détaillé chapitre par chapitre dans un souci de transparence, il est le reflet des orientations pour l'année à venir. Son adoption à la majorité des voix (16 pour, 1 contre et 3 abstentions) imprime une démarche fondamentale dans la gestion communale.

## FONCTIONNEMENT DEPENSES

**Scolaire** : 1 634 149€ (36,68 %)

Restauration scolaire, CMJ (sorties, alimentation), fournitures de petits équipements, équipement sportif, personnel, fournitures scolaires des écoles Jacques-Tati, Jean-Rostand, du Blamont, diverses fournitures pour les accueils.

**Administration générale** : 1 156 646€ (25,97 %)

Locations – maintenance de matériels informatiques, logiciels spécifiques, copieurs, téléphones, machine à affranchir, personnel, véhicules, charges locatives des commerces, assurances, documentations, formation du personnel, fournitures administratives, état-civil, élections, affranchissement, télécommunications, subventions associations nationales.

**Finances (opérations financières)** : 577 234€ (12,96 %)

Taxes foncières, service incendie, subvention CCAS, personnel, opérations d'ordre financière, dépenses imprévues.

**Travaux** : 410 054€ (9,21 %)

Fourniture, matériel et outillage pour les divers bâtiments, achat de petits outillages, travaux en régie, vêtements de travail, entretien et rénovation bâtiments par les entreprises, location de matériel, personnel, réparation matériel roulant et non roulant, remplacement des vitraux cassés à l'église, rénovation des trois classes du Blamont, réparation clôture terrain foot et jeux dans le Parc de loisirs, divers contrats de maintenance, nettoyage et réparation des gouttières école Jacques Tati.

**Espaces verts/environnement** : 210 340€ (4,72 %)

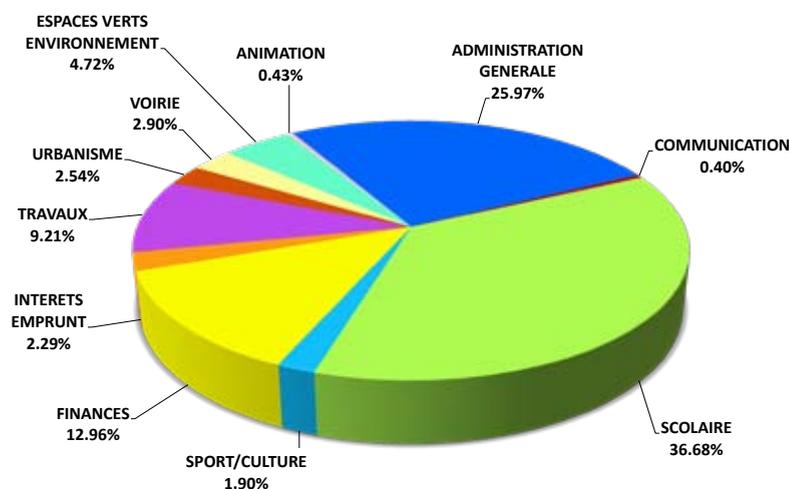
Elagage (2ème tranche) des arbres Parc de loisirs, entretien annuel du terrain de foot, fleurissement, projet espace vert rue d'Arginesti, maisons fleuries, personnel, déchets apportés en déchetterie et en Centre Intégré de Traitement, entretien de matériel.

**Voirie** : 129 242€ (2,90 %)

Diverses fournitures de voirie, personnel, éclairage public, mise en confor-

## Taux d'imposition 2013

Taxe d'Habitation	17,75 %
Taxe Foncière sur les propriétés bâties	36,73 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties	96,85 %



mité des candélabres, études hydrauliques pour les eaux pluviales rue de la Fontaine Sarrazin, études pour aménagement de stationnement entrée école Jean-Rostand, dératisation.

**Urbanisme** : 113 144€ (2,54 %)

Enquêtes publiques, personnel.

**Intérêts d'emprunts contractés avant 2008** : 102 017€ (2,29 %)

**Sport et culture** : 84 712€ (1,90 %)

Subventions ACSL, diverses récompenses, marquage terrain basket au gymnase, personnel, bibliothèque, fournitures diverses, manifestations.

**Animation** : 19 250€ (0,43 %)

Salon des collectionneurs, Fête des 13 et 14 juillet, Crégy'Art, Fête de la Pomme, Marché de Noël.

**Communication** : 17 800€ (0,40 %)

Journal municipal, lettres du maire, livret des associations.

## FONCTIONNEMENT RECETTES

**Impôts et taxes** : 2 633 121€ (59,11 %)

Contributions directes des trois taxes, attribution de compensation (CAPM).

**Dotations** : 1 125 524€ (25,27 %)

DGF (Dotation Globale de Fonctionnement), DSR (Dotation de Solidarité Rurale), Dotation nationale de péréquation.

**Finances (opérations financières)** : 390 443€ (8,76 %)

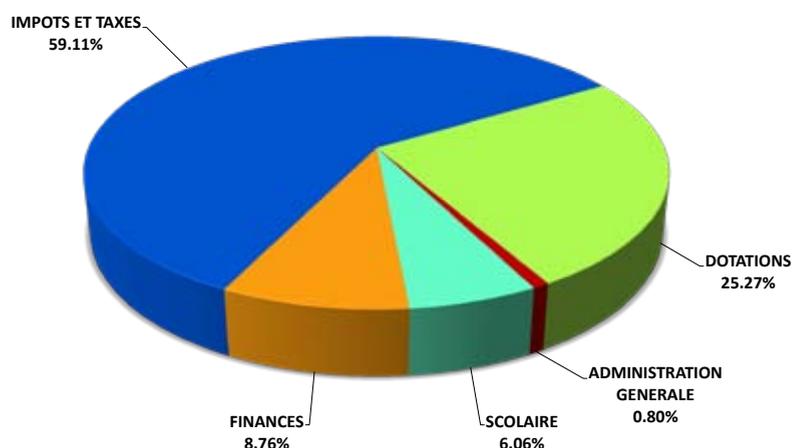
Travaux en régie, résultat reporté, loyers des commerces et des logements, redevance ISDI.

**Scolaire** : 270 000€ (6,06 %)

Régie scolaire

**Administration générale** : 35 500€ (0,80 %)

Remboursement rémunération du personnel en maladie.





## Budget 2013

	Dépenses	Recettes
Investissement	1 646 542,67€	1 646 542,67€
Fonctionnement	4 454 588,12€	4 454 588,12€
Totaux	6 101 130,79€	6 101 130,79€

En conclusion, la crise financière s'installe, mais la municipalité ne baisse pas les bras et continue à avancer afin que la commune reste agréable à vivre pour ses habitants.

Joëlle Bordinat, Adjointe chargée des Finances

## Chaillouët : dette réglée

La commune a été condamnée à payer 572 992,54€, intérêts compris, dans cette affaire. Cette somme aurait dû être provisionnée avant 2008, déclarée et prise en charge par la responsabilité civile de la commune. Mais, rien de tout cela n'a été prévu dans les budgets précédant l'arrivée de la majorité actuelle, en mars 2008.

Le règlement a été effectué par la commune, sans emprunt, sur ses fonds propres, sans augmentation de la taxe d'habitation et des taxes foncières depuis 2009. De ce fait, le résultat de l'exercice de fonctionnement sur le compte administratif 2012 se trouve déficitaire de 352 584,17€. Mais grâce à une gestion rigoureuse des dépenses et à l'excédent reporté de 2011, le résultat global de fonctionnement 2012 est positif à hauteur de 155 077,12€.

## INVESTISSEMENT DEPENSES

**Travaux** : 978 359€ (59,42 %) dont :

> 560 100€ (34,02 %) pour l'école du Blamont : construction d'un restaurant scolaire, préau, démolition de la salle informatique, travaux pour la mise en place d'un réseau Internet, achat d'un tableau interactif.

> 418 259 € (25,40 %) de restauration de la Tour des Carmes, rénovation des locaux du personnel aux ateliers municipaux, mise en conformité du système de sécurité salle Signoret-Montand, honoraires bureau de contrôle, architecte, etc, achat d'un four au restaurant scolaire Jacques-Tati, achat d'extincteurs.

**Capital remboursé** : 258 810€ (15,72 %)

**Voirie** : 183 620€ (11,15 %)

Aménagement de voirie rue Alain-Fournier, création de stationnements matérialisés Porte Rouge, extension du réseau EDF pour logements sur Henri-Barbusse, pose de candélabres solaires sente du Coin, renforcement du réseau défense incendie, achat d'une structure arrêt-bus avenue Henri-Duflocq, achat de véhicules.

**Administration générale** : 104 100€ (6,32 %)

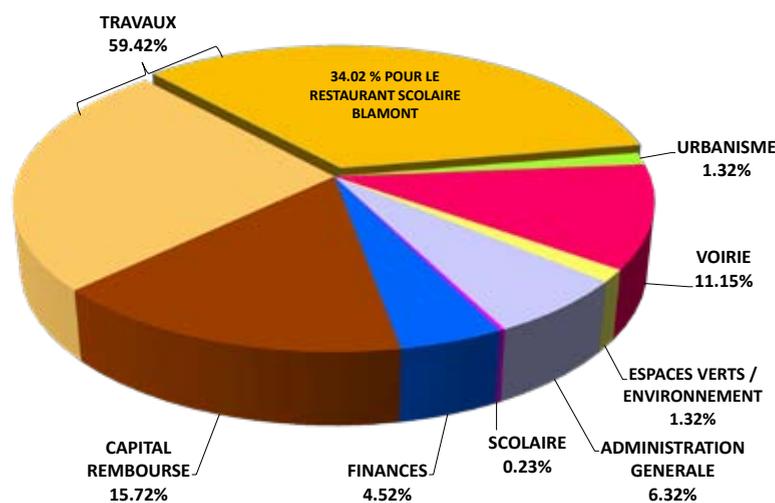
Acquisition de logiciels, matériel et mobilier pour les services.

**Finances (opérations financières)** : 74 382€ (4,52 %)

Opérations d'ordre, achat de terrain.

**Urbanisme** : 21 726€ (1,32 %)

Plan Local d'Urbanisme, bureau d'étude, annonces, commissaires enquêteurs.



**Espaces verts/environnement** : 21 700€ (1,32 %)

Achat de tondeuse, décorations de Noël, achat d'arbres, de sapins de Noël, broyeur à végétaux, souffleur thermique.

**Scolaire** : 3 846€ (0,23 %)

Acquisition de mobilier et matériel pour les écoles et l'accueil.

## INVESTISSEMENT RECETTES

**Finances (opérations financières)** : 1 216 248€ (73,87 %)

Opérations d'ordre, excédent de fonctionnement-investissement, excédent reporté exercice 2012.

**Participation aménagement** : 163 838€ (9,95 %)

Projet Urbain Partenarial.

**Subventions travaux** : 138 100€ (8,39 %)

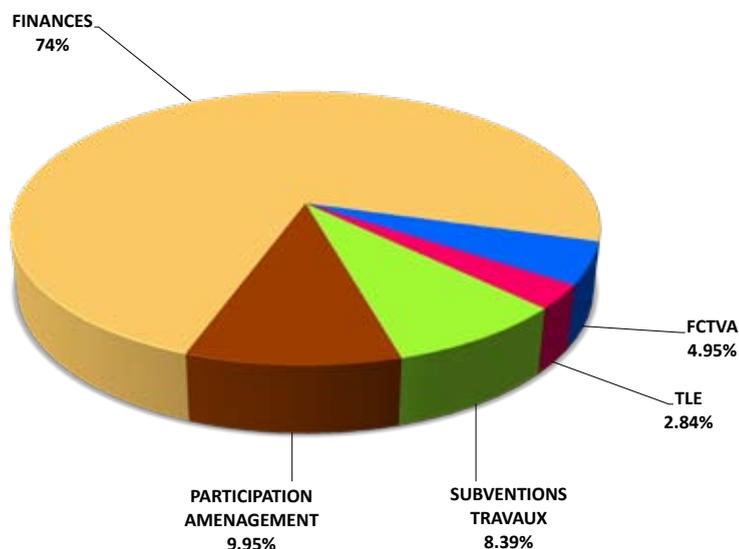
Fonds Ecole, subventions réserve parlementaire Sénat pour la Tour des Carmes, subvention Assemblée nationale pour le restaurant scolaire, D.E.T.R.

**FCTVA** : 81 570€ (4,95 %)

Fonds de compensation de la T.V.A.

**T.L.E.** : 46 786€ (2,84 %)

Taxe Locale d'Équipement.



# Retour en images sur les manifestations



## Randonnée cyclotouriste Meaux-Cannes

**Juin.** Départ de la deuxième édition, organisée par l'ESC Pays de Meaux en présence de son président Patrice Balliot et de Gérard Chomont, maire, entourés de ses élus, place de la mairie : neuf participants, huit étapes, 1 200 km, 22 000 m de dénivelé avec Le Grand Colombier et le Mont Ventoux au programme.



## Cross des écoles

**Mai.** Les élèves de l'école primaire se préparent depuis quelques semaines à investir le Parc de Loisirs pour leur cross annuel. Sur le tracé accidenté, les conseils prodigués par leurs instituteurs et les encouragements des parents les aident à relever le défi.



## Inauguration de 41 logements sociaux

**Juin.** Les premiers locataires sont installés depuis quelques mois. Gérard Chomont, maire, en compagnie de Marie Richard, conseillère régionale et de Marcel Membribe, directeur général de Pierres et Lumières, en présence d'élus locaux, inaugurent cette belle réalisation, située avenue Henri-Duflocq.

## Parole à l'opposition municipale

### Intox, mémoire courte ou amnésie ?

Courant mars, vous avez reçu le 6<sup>ème</sup> numéro de « La lettre du maire », dans laquelle notre groupe n'a pas été appelé à s'exprimer comme la loi et la jurisprudence le prévoit lorsque « la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal » (article L.2121-27 du code général des collectivités territoriales). Au-delà de cette nouvelle infraction à la loi, l'éditorial de cette lettre interpelle. Le maire actuel, G. Chomont, précise que les travaux promis ont « tous été finalisés dès la fin de 2012 ». Prémisse et annonce de son entrée en campagne pour les municipales de 2014, cette déclaration, la main sur le cœur, méritait d'être vérifiée. Ses annonces électorales de 2008 que nous avons gardées précieusement ont jauni avec le temps des promesses oubliées : contrat triennal de voirie évaporé, engagement d'obtenir systématiquement des subventions de travaux non respecté, défense de l'environnement oubliée et bien d'autres...! Osons dire qu'il s'est fichu de vous, ces projets n'étant destinés qu'à assurer son élection mais pour un grand nombre voués dès l'origine à l'oubli pour nous rassurer à longueur de conseils municipaux la litanie des travaux courants...et ses folies des grandeurs très inquiétantes ! Comme il l'a imprudemment dit lui-même à l'issue du scrutin de 2008 : « quand on veut gagner, faut lésiner sur rien ! ». Vos conseillers municipaux *UN AVENIR POUR CREGY*

# crégyssoises



**Kermesse de l'école Jacques-Tati Juin.** Les enfants se produisent au cours d'un spectacle répété depuis des jours. Cette fête est aussi l'occasion, dans un contexte détendu, de faire connaissance entre parents, enseignants, directeur et A.T.S.E.M. On discute autour d'un bon gâteau maison et d'un verre de jus de fruits, tout en observant les petits s'amuser dans les différents stands.



## Fête du jeu

**Juin.** Sur le thème des pirates, cette fête, organisée par la municipalité, les animateurs de la FOCEL et les associations de parents d'élèves, rassemble plus d'une centaine d'enfants à l'Espace Signoret-Montand pour profiter des jeux et des activités. Après avoir récolté des pièces d'or, ils partent à la recherche du trésor caché au pied de la tour des Carmes.

## Parole à la majorité municipale

### Expression libre

La loi relative à la démocratie de proximité contraint effectivement les communes de 3500 habitants et plus, à réserver aux membres de l'opposition une tribune libre dans les bulletins d'information générale. Les modalités d'application sont définies par le règlement intérieur du Conseil municipal, lequel prévoit, dans son article 28, « un quart de page dans le bulletin municipal » (Crégy Infos), pour l'expression des groupes politiques. Bon nombre de communes utilisent la « Lettre du maire » en dehors de la publication périodique, comme un flash ponctuel non soumis à régularité, sur un sujet particulier. Et cela sans préjudice pour quiconque. Il s'agissait dans ce n°6 d'un point sur les travaux. Pourquoi la minorité municipale attend-elle ce mois de juin pour désapprouver ce document, sans utiliser son espace d'expression dans le numéro d'avril de Crégy Infos ? Mystère. Un sursaut de dénigrement gratuit, avant l'ouverture de la campagne électorale ? Expression libre, d'accord. Idées différentes, d'accord. Mais pas d'inexactitudes, comme les dernières distillées à propos de la Tour des Carmes. Intox, mémoire courte ou amnésie ? Le maire ne peut se laisser nommément accuser de ne pas obtenir de subventions de travaux, quand ses opposants s'inventent des « subventions préfectorales » ; ni laisser croire qu'il se moque de ses concitoyens. *Agir ensemble à Crégy-les-Meaux*

Eté 2013

# Guide des Festivités

Toute la population est invitée à partager cinq rendez-vous de détente au cœur de la saison estivale. A noter :

29 juin :

## Fête de l'Eau

Rendez-vous à partir de 10 h 30 au Pont de la Grenouillère.

Sur place barbecue et buvette.

Programme de la journée :

- balades en barque sur le Canal de l'Ourcq
- démonstration du club de modélisme
- apprentissage de pilotage de maquettes de bateaux
- inauguration du lavoir.

13 juillet

## Bal et Feu d'artifice

21 h 30 départ de la retraite aux flambeaux depuis Carrefour Market, défilé dans les rues de Crégy

22 h 30 : arrivée au stade

23 h : feu d'artifice depuis le stade

22 h à 1 h : bal avec l'orchestre de variétés Planet Boom Boom, près des ateliers municipaux.



14 juillet

## Jeux en plein air

Parc de Loisirs : sur place vente de boissons, de crêpes et de sandwiches.

11 h à 18 h : jeux traditionnels grandeur nature pour enfants et adultes

14 h : concours de pétanque.



Edition 2011 des jeux en plein air

31 août

## Journée des Associations

10 h à 18 h – salle Signoret-Montand, rencontre avec les clubs sportifs et culturels de la ville.

22 septembre

## Fête de la Pomme

Dès le matin : brocante, rue des Carrouges, près du gymnase.

Sur place : pressoir, barbecue, buvette.

Programme de la journée :

La Ferme de Tiligolo avec ses animaux, ses mini-spectacles, ses ateliers pédagogiques (empreintes des animaux, fabrication d'épouvantails), K'Dance animation : orgue de barbarie, chanteur-sculpteur de ballons, maquilleuse pour enfant.



La Ferme Tiligolo, il y a deux ans déjà

## Etat civil

### NAISSANCES

DUFLOQC HURTAUX Gaston né le 23 mars 2013

BENDIMERED Syana née le 03 avril 2013

FRÈRE Elisa née le 04 avril 2013

HOCHEIM Martial né le 11 avril 2013

CORPET Phoeby née le 12 avril 2013

DEBOURGE Tom né le 22 avril 2013

AVOGNAN Hailé né le 15 mai 20013

AVOGNAN Hinaya-Rose née le 15 mai 2013

EL HANAFI Khalil né le 16 mai 2013

DONZÉ RABELLE Camille né le 17 mai 2013

GUEMIZA Norhène né le 18 mai 2013



### DECES

BEDNARECK RANDON Léona, le 18 avril 2013

GABRION Michel, le 7 mai 2013

### MARIAGE

PÉTÉ Geoffrey et FERNANDES Joanne, le 25 mai 2013

## Bibliothèque/ exposition du 20 juin au 5 septembre L'eau, richesse en péril

Les dix panneaux de l'exposition présentent l'eau, ses propriétés et son cycle. Ils mettent aussi en évidence sa répartition inégale sur la planète ainsi que la problématique de son accès et son enjeu stratégique.

Les thèmes abordés sont :

- L'eau dans l'univers,
- l'eau sur la terre,
- le cycle de l'eau,
- les différentes eaux de la planète,
- les ressources planétaires d'eau douce,
- les dégradations,
- la préservation
- vers une pénurie ?
- vers des guerres de l'eau ?

La bibliothèque restera ouverte tout l'été, aux horaires habituels.



## La Mairie à votre service



### Horaires d'ouverture de la mairie :

Du lundi au vendredi : 8h30>12h et 13h30>17h. Le samedi : 10h>12h

### Horaires d'ouverture au public du service Urbanisme :

Lundi, mercredi, vendredi : 9h>12h et 14h>17h

Permanences municipales : L'équipe municipale est à votre écoute. Un adjoint se tient à votre disposition tous les samedis matin, de 10h à 12h à l'hôtel-de-ville, sans rendez-vous.

### Contactez la mairie

Accueil : 01 60 23 48 88 - Secrétariat du maire : 01 60 23 26 86 - Service urbanisme : 01 60 23 42 45

Service scolaire : 01 60 23 41 50 - Service C.C.A.S. : 01 60 23 48 72 - Assistante sociale : 01 64 36 42 47

En dehors des horaires d'ouverture, en cas d'urgence : 06 23 32 02 97

www.cregylesmeaux.fr

Crégy  
-lès-  
Meaux

Crégy-lès-Meaux actualités, Journal officiel de la commune de Crégy-lès-Meaux, 28, rue Jean-Jaurès, 77124 Crégy-lès-Meaux

Responsable de publication : Gérard Chomont

Directeur de Rédaction : Yann Richelet -

Réalisation : aldorande.eu - Imprimé sur papier recyclé - Impression : Edicolor

